

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ENILIA - ENSMIC - LYCÉE DE  
L'ALIMENTATION - CFA DU  
CAMPUS DE L'ALIMENTATION  
El idrissi Charaf  
05.46.27.69.00  
charaf.elidrissi@educagri.fr

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier  
Entretien

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Avoir entre 16 et 29 ans révolus Pas d'âge limite pour les personnes en situation de handicap L'entrée en formation est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise. Toutefois possibilité de débiter un cycle de formation en apprentissage dans la limite d'une durée de 3 mois.

## Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

L'opérateur de production en industries alimentaires travaille dans les industries laitières, les industries des viandes, les industries céréalières, les industries de fabrication de produits alimentaires élaborés, de fabrication d'huiles, de corps gras, industries sucrières et de fabrication de boissons et alcools. Il conduit des machines et/ou réalise des opérations manuelles de fabrication comme la découpe de la viande, la salaison du poisson... ou de conditionnement comme la mise en barquettes, en sachets Ce CAPA propose une qualification professionnelle : devenir opérateur de production dans le secteur de l'agroalimentaire. L'option « transformation de produits alimentaires » aborde les techniques de transformation et de conservation des aliments, ainsi que les règles d'hygiène alimentaire, de prévention des risques et des normes de qualité. A noter : ce diplôme est délivré par unités capitalisables (6 UC) – 1 UCARE est proposée à l'initiative du centre de formation et permet de répondre aux spécificités des productions locales. Activité pouvant s'exercer en zone à température élevée, frigorifique ou humide ou en zone à atmosphère contrôlée ; ainsi qu'en horaires décalés. Les emplois de ce secteur se situent dans des entreprises industrielles de fabrication de produits alimentaires. L'opérateur(trice) de production en industries alimentaires exerce principalement ses activités en zone d'approvisionnement, de fabrication ou de conditionnement. Il peut par ailleurs intervenir dans les lieux de réception, stockage et expédition de matières premières ou de produits finis. En dehors des industries, l'opérateur(trice) de production peut aussi être employé par un atelier de préparation, transformation ou conditionnement de produits alimentaires intégré à une grande ou moyenne surface (GMS) ou par une société de restauration collective hors foyer. Ex : Agent de fabrication des industries alimentaires ; opérateur(trice) de production

## Contenu et modalités d'organisation

-Connaissances générales UGC 1 : Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux UGC 2 : Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle UGC 3 : Interagir avec son environnement social Connaissances de la matière première, les opérations unitaires, des règles de l'hygiène et de sécurité, des principes de la qualité et traçabilité. UCP 1 : Organiser le poste de travail en fonction de l'ordre de fabrication UCP2 : Réaliser en sécurité des opérations de fabrication et de conditionnement des produits UCP 3 : Assurer l'hygiène et la qualité sur le poste de travail Connaissance de la filière, de l'organisation et fonctionnement de l'entreprise, notion de connaissance de la filière, des différents étapes de transformation du FG (tri, parage, éveinage...)

Commentaires sur la durée hedmomadaire Parcours personnalisé suivant le résultat aux tests de positionnement ou possibilité de validation d'acquis académique

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

## Validation(s) Visée(s)

CAP agricole opérateur en industries agroalimentaires option transformation de produits alimentaires - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

## Et après ?

## Suite de parcours

Poursuites d'études Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité) :BP Industries Alimentaires (niveau bac), BTS Sciences et technologie des Aliments, BTS Bioqualité pour acquérir des compétences supplémentaires

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00338925	du 18/09/2023 au 09/07/2025	Surgères (17)	CFA AGRICOLE ENILIA - ENSMIC - LYCÉE DE L'ALIMENTATION		Non éligible	
00370952	du 09/09/2024 au 10/07/2026	Surgères (17)	CFA AGRICOLE ENILIA - ENSMIC - LYCÉE DE L'ALIMENTATION		Non éligible	

**00370955**

du 08/09/2025 au  
09/07/2027

Surgères (17)

CFA AGRICOLE  
ENILIA - ENSMIC -  
LYCÉE DE  
L'ALIMENTATION

Non  
éligible



**00522265**

du 07/09/2026 au  
07/07/2028

Surgères (17)

CFA AGRICOLE  
ENILIA - ENSMIC -  
LYCÉE DE  
L'ALIMENTATION

Non  
éligible

